

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025
Convocation du 19/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de REMILLY EN MONTAGNE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Marc CHEVILLON.

Etaient présents : M. Guy GARROT, M. Marc CHEVILLON, M. David MORISOT, M. Nicolas GENDULPHE, M. Christian MIETTON, M. Romain DARBOIS, Mme Jeanne CABANNES, M. Serge MONTCHOVET, Mme Aurélie LEMONDE.

Etaient excusés : M. Vincent LEMONDE donne pouvoir à Mme Aurélie LEMONDE, Mme Christine SEIGNEMARTIN donne pouvoir à Mme Jeanne CABANNES.

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme Aurélie LEMONDE.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du dernier compte rendu
- Chèque de M. GARROT Alain
- Décision modificative de budget
- Coupes ONF 2025-2026
- Informations et questions diverses

Avant de débuter l'ordre du jour le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu de la séance précédente.

Le Maire procède au vote. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion précédente.

CHÈQUE DE M. GARROT ALAIN

22-2025

M Alain GARROT à fait un don de 50€ à la commune de Remilly en Montagne à l'occasion de l'inauguration des travaux de l'église.

Le conseil municipal remercie M Garrot et à l'unanimité accepte ce don de cinquante euros et charge le maire de procéder à l'écriture comptable afin d'encaisser ce chèque.

DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET

23-2025

Le salaire de l'agent recenseur n'avait pas été intégré au budget 2025. M. le Maire propose d'acter une décision modificative à savoir d'effectuer un virement de 1 500 € du compte Terrain (chapitre 011) vers le chapitre 012 (salaires et charges) pour régulariser cette situation.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative de budget.

COUPES ONF 2025-2026

Pas de délibération à prendre pour 2025-2026. Le programme de coupe a déjà été prévu. Pour rappel les deux référents « affouages » sont Guy Garrot et Christian Mietton.

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire revient sur l'inauguration des travaux de l'église qui s'est très bien déroulée. Il remercie l'équipe municipale présente pour son implication et son efficacité. Point récapitulatif sur le budget de l'église : les dépenses s'élèvent à 432 136,22€ TTC pour les travaux de l'église sur les deux premières tranches consacrées aux extérieurs. La Fondation du Patrimoine doit nous reverser un montant de

19 389 € semaine prochaine. Le reste à charge pour la commune s'élèvera donc à 26% du total soit 112 000€.

La prochaine journée citoyenne aura lieu le 18 octobre : le four à pain sera le principal chantier. Fauchage, désherbage, quelques travaux de voirie, quelques semis, démontage du panneau de chantier de l'église, élagage, aire de jeux à réparer, quelques illuminations à réparer.

- Le prochain conseil municipal est fixé au **vendredi 21 novembre** 20h30.
- Monsieur le Maire clôture la séance à 20h45.

REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2025	
CABANNES Jeanne	
CHEVILLON Marc	
LEMONDE Aurélie	
DARBOIS DEREPAS Romain	
GARROT Guy	
GENDULPHE Nicolas	
LEMONDE Vincent	Absent pouvoir à Aurélie LEMONDE
MIETTON Christian	
MONTCHOVET Serge	
MORISOT David	
SEIGNEMARTIN Christine	Absente pouvoir à Jeanne CABANNES